



tiers digne de confiance comment faire la démarche et quelle aide

Par kinainan, le 11/03/2012 à 00:12

bonjour

ma soeur a 3 enfants deux d'un premier conjoint qui ne souhaite pas avoir la garde juste des visites, et un d'un second conjoint avec qui elle est séparée et qui a la garde de son dernier enfant

jusqu'à maintenant ma soeur cherchait à arranger pour que mon neveu et ma nièce soient chez leur grand-parent la semaine, les inscrivant même à l'école de leur quartier et les récupérant le week-end seulement. mais a priori ça ne se passe pas si bien que ça chez mes parents ma soeur aimerait me désigner comme tiers digne de confiance pour que j'éleve ses enfants mais qu'elle ne perde pas ses droits parentaux car elle ne se sent pas capable psychologiquement et financièrement capable de les élever ; je suis d'accord avec elle et prête à élever ses enfants auprès de moi avec mon mari toutefois pour me permettre de m'occuper de tout ce petit monde (en tout ça fera 6 enfants à la maison) je vais devoir diminuer mon temps de travail comment mettre en place tout cela et à quelle aide puis-je prétendre merci de vos réponses